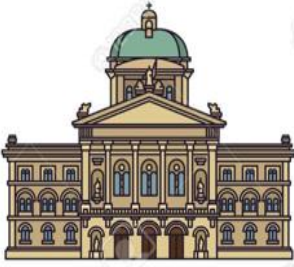


Le circuit économique et ses agents : l'Etat



2.1 l'État

Le rôle de l'État sera *différent* d'une économie à une autre en fonction du *système économique* en vigueur. Cependant, dans les économies occidentales nous pouvons tout même lui attribuer les tâches suivantes :

- ✓ *Allocations des ressources* : il finance les *services publics peu rentables* et qui peuvent difficilement être achetés ou vendus : route, hôpitaux, écoles, services divers, etc. Contrairement aux entreprises privées, son but n'est pas de dégager un *profit*, mais de pallier les besoins de la collectivité.
- ✓ *Redistribution des richesses* : il distribue des *subventions* ou des *prestations sociales* (AVS, AI, etc.) pour lutter contre les inégalités et protéger les individus contre des risques sociaux (vieillesse, santé, perte d'emploi, etc.) *allocations*
- L'État est également le garant des intérêts généraux de la société, par exemple, en assurant le respect des *lois* et des règlements.
- ✓ Protection de *l'environnement*
- Il *stabilise* l'économie en période de crise ou lorsque les mécanismes du marché n'assurent pas le plein emploi et régule les *relations avec l'étranger*
- Etc.

De manière générale, le rôle de l'État consiste à intervenir dans différents secteurs pour améliorer les conditions de vie de ses citoyens tels que la sécurité, la formation, la prévoyance sociale, la santé, l'aménagement du territoire, la culture, le sport, etc.

Pour financer toutes ces dépenses, l'État perçoit notamment des *taxes* et des *impôts* auprès des *ménages et des entreprises*. Il peut également emprunter de l'argent.

On parle de *déficit* lorsque, au cours d'une année, les *dépenses sont supérieures aux recettes* et de *excédent* dans le cas contraire.

L'État *publiques* détient (entièrement ou en partie) également les entreprises telles que les CFF (Chemin de Fer Fédéraux) ou La Poste en Suisse.

La Suisse est un *Etat fédéral* comportant trois niveaux politiques : *Confédération - Cantons - Communes*

Certaines tâches sont gérées par la *Confédération* (armée, autoroutes, université, relations avec l'étranger, etc.) mais les *cantons* disposent d'une grande autonomie. Ainsi, un grand nombre de domaines sont uniquement gérés au niveau cantonal (*éducation, hôpitaux, police, etc.*). Les *communes* ont également une certaine *autonomie et certaines responsabilités*.

↳ bibliothèques, voirie, ...

2.2 Les systèmes économiques :

A lire pour la prochaine fois

Le système économique est le cadre qui règle les relations entre les agents (acteurs) économiques. Il regroupe les aspects juridiques (lois) et sociaux (règles de comportement) de l'activité économique. En d'autres termes, il représente l'organisation mise en place pour répondre aux questions quoi, comment et pour qui produire ?

Économie de marché « pure » :

Le système d'économie de marché est censé garantir un approvisionnement correct des consommateurs et l'utilisation rationnelle des ressources.

Un système à économie de marché a pour but :

De respecter les volontés des consommateurs et l'efficacité des entreprises grâce à la **concurrence**

De répartir les revenus selon le principe du **mérite**

De donner la possibilité à l'individu de se réaliser et de s'épanouir : **liberté** économique et individuelle

Mais il laisse aussi du monde sur la touche. Ainsi, l'économie de marché a tendance à engendrer :

- L'exploitation des pauvres (faibles) par les riches (forts)
- L'abandon d'activités **d'intérêt public**
- **Chômage** et crises économiques

Économie planifiée :

Ex. Corée du Nord

Dans une économie planifiée, l'activité économique est coordonnée par l'**État** qui, par l'établissement d'un **plan**, se charge de satisfaire les besoins de la communauté. En fonction des objectifs, l'État détermine le genre et la quantité des marchandises à produire, les prix et les salaires des travailleurs, l'approvisionnement en matières premières ainsi que les débouchés des produits finis.

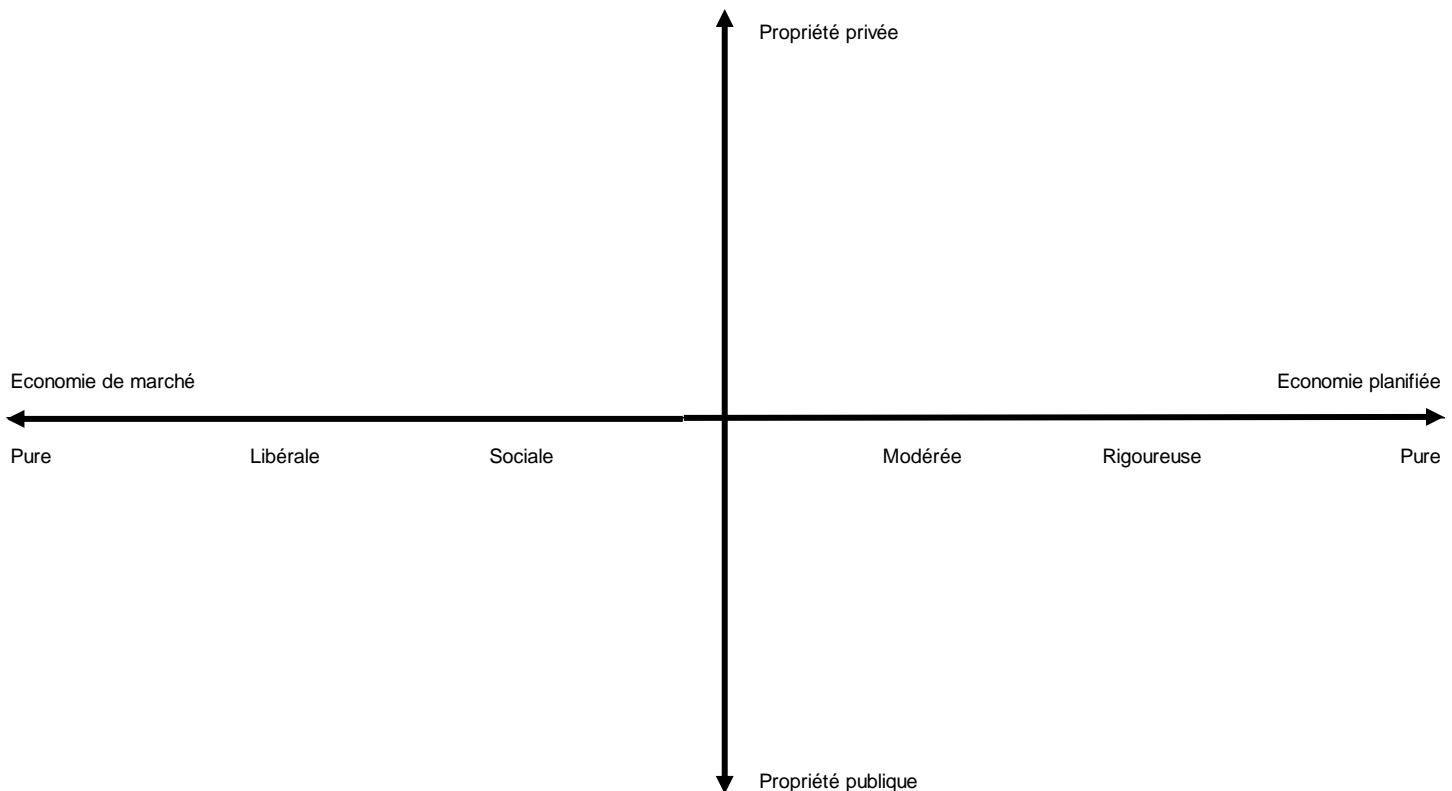
Ce régime adopte la propriété collective, les moyens de production appartiennent à l'État. Ceci permet d'avoir une société plus égalitaire. La priorité est donnée à la satisfaction des **besoins collectifs** et les objectifs de la nation priment sur ceux des individus, dont souvent les droits et libertés sont diminués.

Économie mixte ou Sociale de marché

Dans la réalité, les deux systèmes économiques « purs » décrits plus haut n'existent pas. Les économies du monde sont, en fait, généralement caractérisées par des éléments des deux systèmes. De nombreux pays, dont la Suisse, reconnaissent à l'individu certaines libertés, mais l'État intervient dans l'économie afin de protéger les couches inférieures de la population. Les États interviennent avec l'introduction de taxes, impôts, subventions et en s'occupant seuls de certains secteurs comme la **défense, l'instruction publique, les routes, etc.**

La Suisse est un système à **économie sociale de marché.**

Pour résumer :



2.3 Exercices

2.3.1 : Remplissez le tableau ci-dessous. Vous pouvez mettre plusieurs croix par ligne.

Caractéristiques	Économie de marché	Économie sociale de marché ou mixte	Économie planifié
Libre concurrence			
Libre formation des prix			
Priorité à la satisfaction des besoins collectifs			
Peu de différences de revenus			
Inégalités			
Présence d'entreprises publiques			
Absence de classes sociales			

2.3.2 : Cochez la bonne réponse.

- Dans une économie de marché pure les moyens de production appartiennent :
 - à l'État
 - aux entreprises privées
- Dans une économie planifiée les prix sont déterminés par :
 - Le mécanisme de l'offre et de la demande
 - L'État
- Dans une économie de marché pure, la gestion de l'économie se fait par :
 - Le mécanisme de l'offre et de la demande
 - L'État
- La Suisse a un système économique qualifié d'économie mixte. L'État intervient dans l'économie pour :
 - Produire certains services comme la santé ou l'éducation
 - Fixer directement les prix de tous les biens
- Dans une économie mixte, la propriété des moyens de production est :
 - Privée ou publique
 - Publique seulement

Sources / texte : Ayer, J.-M., Perazzi, L. (2019) *Economie 21*. Le Mont-sur-Lausanne : LEP, Gianni-Rima., P. (2016) *L'économie ça m'intéresse*. Le Mont-sur-Lausanne : LEP, Lambelet, A. (2010). *Vivre la société*. Neuchâtel : CREME. le site maxicours.com, Rim e, P.-A. (2019) *Les mondes économiques*. Le Mont-sur-Lausanne : LEP et Sutter, O. (2019-2020) Chapitre 4 : Les systèmes économiques